



**Procès-verbal de la seizième assemblée du conseil d'administration tenue le vendredi 22 décembre 2017, 11 h 05, à la salle du conseil de la Ville de Beauharnois / ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

**PRÉSENCE :**

☞ Doyle, Barry .....Châteauguay, administrateur, siège n° 2  
☞ Routhier, Pierre-Paul .....Châteauguay, administrateur, siège n° 1  
☞ Toulouse, Linda.....Beauharnois, administrateur, siège n° 2  
☞ Tremblay, Bruno.....Beauharnois, administratrice, siège n° 1

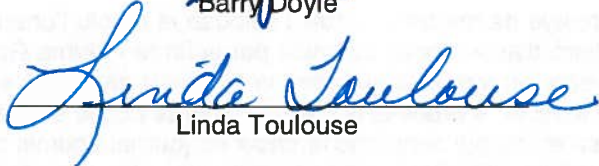
**Autre(s) présence(s) :** Gravel, Alain .....Secrétaire-trésorier et directeur général de la régie  
Gagnon, Sébastien.....Châteauguay, directeur général

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Conformément aux dispositions de l'article 325 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), les administrateurs votants présents, formant le conseil d'administration conformément aux termes et conditions de l'entente intermunicipale constituant la régie, renoncent à l'avis de convocation de l'assemblée extraordinaire.

  
Barry Doyle

  
Pierre-Paul Routhier

  
Linda Toulouse

  
Bruno Tremblay

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum étant atteint, le président déclare l'assemblée ouverte.

**2. ORDRE DU JOUR**

**2017-116**

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Linda Toulouse et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant, à savoir :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Directeur général
4. Assurances générales – Mandat pour appel d'offres
5. Programme triennal d'immobilisations 2018-2020
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée extraordinaire

**ADOPTÉ.**



### 3. DIRECTEUR GÉNÉRAL

**2017-117** Il est proposé par madame Linda Toulouse, appuyée de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Alain Gravel pour agir à titre de secrétaire-trésorier et directeur général de la Régie intermunicipale Sports et loisirs Beau-Château.

À cet effet, il est également résolu d'autoriser monsieur Pierre-Paul Routhier, trésorier, à signer l'entente intermunicipale en matière de prêt de personnel pour les services de monsieur Gravel avec la Ville de Beauharnois et à représenter la régie au sein du comité intermunicipal de suivi prévu à l'entente.

Cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2016-005 adoptée lors de l'assemblée ordinaire tenue le mercredi 31 août 2016.

**ADOPTÉ.**

### 4. ASSURANCES GÉNÉRALES – MANDAT POUR APPEL D'OFFRES

**2017-118** Attendu que la Régie prendra officiellement possession au cours des prochains mois des deux (2) infrastructures construites dans le cadre de la Phase 1 de son programme d'immobilisations ;

Attendu que, de ce fait, une analyse des besoins d'assurances de la Régie est requise afin de s'assurer de disposer des couvertures appropriées et de rédiger les documents nécessaires en vue du processus d'appel d'offres à venir ;

Attendu l'offres de services professionnels déposée à la Régie par la firme Fidema Groupe conseils Inc., qui assiste l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans la gestion de risques et d'assurances, et qui couvre l'ensemble des tâches de l'analyse initiale des besoins en assurances jusqu'au processus d'appel d'offres

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Linda Toulouse et résolu l'unanimité d'accepter l'offre de services professionnels en matière d'assurances soumise par la firme Fidema Groupe conseils Inc., au montant de 2 500,00 \$, taxes de vente en sus, et d'autoriser le directeur général à signer tous les documents nécessaires à cet effet ainsi qu'à initier le processus d'appel d'offres public en matière d'assurances requis. Une réserve est toutefois émise en ce qui concerne le choix du journal soumis par la firme. Le directeur général de la Régie s'assurera d'une diffusion locale et régionale adéquate de l'avis d'appel d'offres.

**ADOPTÉ.**


### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 6. LEVÉE DE LA RENCONTRE

**2017-119** Il est proposé par madame Linda Toulouse, appuyée de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 11 h 15.

**ADOPTÉ.**

  
**Bruno Tremblay,**  
président du conseil d'administration

  
**Alain Gravel,**  
Secrétaire-trésorier